



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Lycée polyvalent Blaise Pascal
Châteauroux**

**MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
POUR L'ELABORATION ET LA MAINTENANCE DE SITE INTERNET**

**DOSSIER DE CONSULTATION DES
ENTREPRISES (DCE)**

Composition du DCE :

Règlement Particulier de la Consultation	P. 2
Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	P. 3
Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)	P. 5

I - Identification de l'acheteur public / pouvoir adjudicateur

Acheteur public/pouvoir adjudicateur :
Lycée BLAISE PASCAL représenté par M. Yannick LOISEAU, Proviseur.

Coordonnées : LycéeBLAISE PASCAL
27, Boulevard Blaise Pascal
36000 CHATEAUROUX
Tél : 02 54 53 55 00
Fax : 02 54 07 28 12

Renseignements administratifs : Philippe Caillat, Secrétaire général
Mél : philippe.caillat@ac-orleans-tours.fr

Renseignements techniques : Yannick Loiseau, Proviseur
Mél : yannick.loiseau@ac-orleans-tours.fr

II - Objet du marché

1. Objet

La présente consultation est effectuée dans le cadre d'une procédure adaptée conformément aux dispositions du code de la commande publique. Le présent appel d'offres a pour objet la fourniture et la maintenance du site internet du Lycée BLAISE PASCAL 36000 CHATEAUROUX, selon le cahier des charges joint en annexe.

L'établissement se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation en cas de nombre d'offres insuffisantes.

Le dossier de consultation est remis gratuitement à chaque candidat par courriel après demande ou téléchargeable par chaque candidat dans l'avis de publicité.

2. Décomposition du marché

Le présent marché se décompose en un lot unique.

III - Présentation des candidatures et des offres :

Documents relatifs à la candidature :

- 1- le DUME (document unique de marché européen) ou à défaut :
 - ✓ Un certificat attestant que le candidat a satisfait aux obligations sociales et fiscales au 31 décembre de l'année N-1,
 - ✓ Extrait K bis
 - ✓ Une déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant que le candidat n'a pas fait l'objet d'une interdiction de soumissionner à un marché public ;
 - ✓ Les références de marchés ou contrats équivalents fournis au cours des trois dernières années ;
 - ✓ Les éléments de présentation de la société ;

- ✓ La copie du jugement en cas de redressement judiciaire ;
- 2- Les documents suivants
- ✓ Un relevé d'identité bancaire.
 - ✓ Le présent document signé.
 - ✓ Un rétro planning du travail
 - ✓ Un devis détaillé de la prestation

IV - Réception des plis:

➤ **Les plis :**

La réponse du candidat devra être déposée sur le site AJI avant le :

VENDREDI 15 MARS 2024 à 12h00

Toute offre déposée après ce délai ou sous une autre forme ne sera pas acceptée.

V - Critères de jugement des offres :

Il sera retenu pour ce marché l'offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères ci-dessous :

- 1) Le prix: 40 %
- 2) La qualité technique (respect du cahier des charges): 60 %

VI - Durée de validité des offres :

Le délai de validité des offres est fixé à 30 jours à compter de la date limite de réception des offres. Les candidats seront informés du résultat de la consultation au plus tard à l'expiration de ce délai.

CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES

I - Procédure du marché :

Ce marché est passé selon une procédure adaptée. Les prestations doivent être conformes au règlement en vigueur, ainsi qu'aux spécifications techniques ou aux normes françaises et européennes homologuées définies au CCTP.

Il s'agit d'un marché adapté publié conformément Décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

II - Les variantes

Les variantes sont acceptées. Les caractéristiques devront être clairement précisées.

III - Le prix

Le prix sera présenté sous la forme d'un devis indiquant le prix (montant HT et TTC).

Le prix comprendra tous les frais annexes. Aucun autre frais ne pourra être réclamé par le fournisseur retenu.

IV - Calendrier d'exécution du marché :

- Publication du marché du 2 février au 15 mars 12h.
- Publication des résultats du marché fin avril
- Bons de commandes émis par le lycée au titulaire début mai
- Livraison du site au 1^{er} septembre 2024

V - Mode de règlement du marché

Facturation

Les mentions minimales obligatoires sur la facture sont :

- identification précise du fournisseur : nom de l'entreprise, adresse, RIB (avec BIC + IBAN), n° de TVA intracommunautaire, n° de Siret
- par matériel : libellé, prix unitaire, quantité, totalisation, taux de TVA, montant HT et TTC

Les factures devront être déposées sur CHORUS :

- * N° SIRET de l'établissement : 193 600 434 00016
- * Code Service : LYCEE - Service Général et SRH

Le règlement interviendra par mandat administratif, après service fait, à réception de la facture.